

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275

Courriel : accueil@sttcissl.org



Facebook



Twitter



Site Web



Règlement Massif de GRIEFS sur les FÉRIÉS!

Dans votre journal syndical du 26 septembre 2024, votre VP Catégorie 3, Virginie Lavoie, écrivait un article sur les fériés pour les personnes salariées ayant un statut à temps partiel (TP). [Cliquez ici pour le relire en page 2.](#)

Pour en arriver à cette position, vos deux VP de catégories, soit Ginette Morin et Virginie Lavoie, ont fait des représentations auprès de l'employeur afin de trouver la meilleure option pour les membres visés.

Parallèlement à cette avancée, votre VP Litiges et Grieffs, Marie-Eve Garand, ainsi que votre VP SST-Défense, Charlaïne Charbonneau (dossier débuté avec notre ancien VP SST-Défense, et fier retraité Guy Mousseau), ont répertorié tous les grieffs traitants sur les fériés.

En effet, ils ont travaillé en collaboration avec l'employeur afin de traiter ces nombreux grieffs. Ainsi, ce sont des dizaines de salarié.es qui obtiendront sous peu leur règlement.

98 grieffs ont été déposés au fil des dernières années et touchent des salarié.es ayant le statut temps complet (TC), des salarié.es ayant le statut temps partiel (TP), ainsi que des salarié.es qui étaient en invalidité, soit en travaux léger ou en assignation temporaire. Ces grieffs contestaient notamment que ces salariés n'avaient pas eu droit à leur férié ou ne se

l'étaient pas fait payer adéquatement.

Au cours des prochains jours, votre équipe d'agents de grieffs, et votre équipe SST-Défense vont effectuer les appels pour **aviser** chacun des membres qui recevront un règlement.

Nous rappelons aux membres que la convention collective ainsi que les dispositions locales prévoient les règles liées pour avoir droit de vous prévaloir de vos fériés. Si vous faites une demande de férié, et qu'elle se voit refusée, n'hésitez pas à appeler votre équipe d'agents de grieffs, ou

votre équipe SST-Défense (*seulement pour les salariés en assignation temporaire ou en travaux légers), et ils verront à confirmer si vos droits n'ont pas été respectés.

Encore une fois, nous sommes heureux de signer cet article en tant qu'« équipe syndicale », car ce règlement a été possible grâce à tous ses membres!

Solidarité !

Votre équipe syndicale du STT du CISSS de Lanaudière CSN catégorie 2-3



Fondaction CSN

 **Donner du sens
à l'argent.** 

KIOSQUES

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viendront vous voir le **14 novembre** au HPLG, de 10h à 16h.

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via info.actionnaires@fondaction.com.



UN COMBAT POUR LA LIBERTÉ

Cette journée a été mise en place pour souligner le sacrifice des soldats qui, durant la 1^{ère} et éventuellement la 2^e guerre mondiale, ont pris les armes pour combattre le fascisme et défendre la liberté contre une autorité politique populiste, nationaliste et totalitaire. Cette journée est importante, car il faut absolument souligner que même quand la liberté des minorités et des femmes est mise à mal par les Donald Trump de ce monde et autres individus misogynes et racistes de tout aussi mauvais goût, il est plus important que jamais de revendiquer nos droits.

Solidarité!

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



MOVEMBER

 **ET JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VASECTOMIE** 



Cancer des testicules, cancer de la prostate et santé mentale des hommes... le mois de novembre a été désigné pour se préoccuper de la santé des hommes, car ces derniers auraient une fâcheuse tendance à la négliger.

Bien entendu, le lien avec la vasectomie est peut-être difficile à tisser. Évidemment, un homme qui se fait vasectomiser comme moyen de contraception pour ne plus avoir d'enfants, c'est définitivement moins invasif qu'une ligature des trompes chez la femme (il y a d'ailleurs chaque année des femmes qui meurent de cette opération). [Les Québécois sont d'ailleurs champions de la vasectomie](#) et c'est tant mieux, car la contraception ne devrait en aucun cas être une affaire de femmes seulement. En plus de prendre leur part de charge mentale normalement assumée par les femmes, les hommes qui se font vasectomiser ont des bénéfices sur le plan psychologique et conjugal : ça prévient les grossesses imprévues qui peuvent mettre un stress considérable sur les couples et avoir un grand impact sur le moral et par ricochet, sur la santé mentale.

Pour en apprendre davantage, [vous pouvez cliquer ici \(en anglais\)](#).

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES À VENIR ET EN COURS

↻ **Catégorie 3** ↻

du 19 novembre au 3 décembre

↻ **Catégorie 2** ↻

du 12 au 26 novembre

SECTION RAPPEL EXPRESS DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 29 janvier pour à partir du 23 mars 2025 au 17 mai.

Demandes horaires : avant le 6 décembre pour les périodes allant du 29 déc. 2024 au 25 janvier 2025.

Prochain férié à demander : Jour de l'an et son lendemain, 1^{er} et 2 janvier 2025 (F-7 et F-8). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 6 décembre 2024.

Éteint par novembre?

**BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!**

[Programme d'aide aux employés:](#)

1 855 612-2998

10 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES STAGIAIRES



Les stages sont des moments critiques dans la formation de la relève. C'est le test de la réalité, où la pratique met à l'épreuve la théorie que les enseignants leur inculquent. Difficile de passer au travers de stages sans revenu, [voilà pourquoi certaines associations étudiantes revendiquent la rétribution des stages](#).

Philippe Cloutier, Agent InfoMob

Vent de changement!

Nouveauté lors du dépistage COVID19, le code ABCOV ne sera plus payé par l'employeur!

[Vous pouvez le constater dans la note de service de ce dernier.](#)

Sachez que si votre département est en éclosion COVID et que vous contractez l'infection, vous devrez le déclarer en régime CNESST dès le jour du dépistage afin de vous faire payer.

[Contactez votre équipe SST-Défense pour plus d'information.](#)

Audrey Alcáidinho,
Agente SST-Défense



ÉQUITÉ SALARIALE

Suite à notre récente mob qui consistait à exiger le paiement de l'équité par courriel ou téléphone aux députés du Québec. Une de nos membres, Donna Dumoulin, a dit avoir reçu une réponse la renvoyant vers le syndicat. Sachez que nous avons fait des représentations et qu'une formation politique a posé la question en Assemblée nationale directement à Lebel. Sauf que Lebel sait pas...

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

QUAND SE FERONT-
ELLES PAYER CE
QUI LEUR EST DÙ?

Christine
Labrie, QS

Il y a des milliers de femmes
qui attendent après cet argent là



AIDEZ VOTRE ÉQUIPE SST-DÉFENSE À VOUS AIDER!

Saviez-vous qu'en invalidité, les documents envoyés au service de la gestion de la présence au travail, anciennement bureau de santé, ne sont pas envoyés à votre syndicat en SST-Défense CSN?

Pour respecter la confidentialité à votre dossier, vous devez vous-même acheminer vos documents à votre syndicat.

Pour assurer un bon suivi, nous vous suggérons d'envoyer vos documents à la nouvelle adresse de l'employeur

SUIVI GENRE X CARTE RAMQ



Depuis le 10 octobre dernier, le marqueur X est disponible pour inscrire sur les cartes RAMQ.

Pour favoriser le déploiement de celui-ci, [une trousse d'outils est disponible ici.](#)

Afin de comprendre le changement que ça implique, [l'outil de sensibilisation suivant a été mis en place.](#)

Enfin, il y a [un aide-mémoire sur l'introduction de ce marqueur que vous pouvez consulter en cliquant ici.](#)

Vous avez vent de problématiques concernant l'application, la reconnaissance ou l'intégration de ce nouveau marqueur X dans nos milieux de travail, comme patients ou comme travailleurs? N'hésitez pas à nous écrire à :

information@sttcisssl.org.

Nous demeurons vigilants pour l'inclusivité!

Votre équipe Infomob

INVITATION DÎNER BBQ

Chers membres du STTCISSS de Lanaudière,

Nous avons le plaisir de vous convier à un délicieux dîner BBQ qui se tiendra le **13 novembre 2024** au **245, Curé-Majeau**. C'est l'occasion parfaite pour se rassembler, échanger et renforcer nos liens au sein de notre communauté.

Au programme :

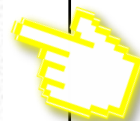
► **Délicieux Hot-Dogs et Chips** pour satisfaire vos papilles

► **Discussions enrichissantes** avec vos représentants syndicaux sur les enjeux qui nous concernent tous.

Un moment convivial pour partager vos idées et poser vos questions.

Important : Afin de mieux planifier les quantités et répondre à vos besoins, merci de nous faire part de vos allergies alimentaires en vous inscrivant via le code QR ci-dessous (vous pouvez également cliquer dessus pour vous inscrire).

SCANNÉZ-LE!



N'oubliez pas d'aviser vos collègues en leur partageant le code QR pour profiter de cette belle rencontre. Votre participation est essentielle pour faire de cet événement un succès!

Virginie Lavoie,
V.-p. catégorie 3



Équipe SST Défense

Intégration à Santé Québec au 1er décembre, informations

Importantes pour les personnes en situation de double emploi

Avec l'arrivée de Santé Québec, beaucoup de changements sont à l'ordre du jour. Une des premières actions à toucher des personnes de chez nous est la régularisation du double emploi. Voici des informations importantes concernant l'intégration à Santé Québec de personnes détenant des emplois simultanément au sein de deux CISSS et CIUSSS différents au Québec.

Santé Québec, suite à la réforme de Dubé, vient modifier notre employeur. Celui-ci ne sera plus le CISSS de Lanaudière, mais bien Santé Québec. Il en sera ainsi pour toutes les personnes qui travaillent au sein d'un CISSS et CIUSSS du Québec.

Déoulant de ce changement, certaines des personnes détenant un double emploi auront à faire des choix. Chez nous, 141 personnes seront touchées par cette situation.

Chacune de ces personnes aura reçu au plus tard vendredi dernier (soit le 8 novembre), un courriel énumérant le double emploi qu'ils ont et le choix qu'ils doivent faire où ne pas faire selon leur situation. Ils pourront exprimer leur choix via un formulaire à remplir. Vous devez absolument faire un choix avant le 21 novembre, autrement, les établissements visés feront le choix pour vous.

L'actualisation de ces choix sera effective au 1^{er} décembre 2024. Cependant, certains choix ayant plus de répercussions sur les effectifs seront actualisés à des dates ultérieures, évaluées au cas par cas par les établissements.

Des impacts se feront forcément ressentir pour les CISSS ou CIUSSS qui perdront des travailleurs suite à l'obligation de choisir un des deux pour certains. Ce n'est que le début de plusieurs autres changements à venir qui viendront bouleverser nos vies de travailleurs de la santé.

Le syndicat reste à l'affût des infor-

mations données au compte-gouttes et continu à questionner l'employeur sur tous les changements à venir. Malheureusement et surtout ironiquement, notre employeur ne sait absolument rien de plus que nous. Tout vient d'en haut... et descend à vitesse variable dans chacun des CISSS et CIUSSS du Québec. L'insécurité, le néant et les questions... voici les premiers symptômes qui viennent gangréner notre beau système de santé au Québec.

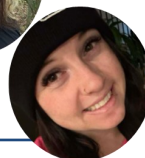
Si vous avez des questionnements ou incompréhensions, vous pouvez joindre un agent de griefs qui pourra répondre ou vous aider avec ce dossier.

Dès que nous aurons de l'information, nous nous empresserons de vous la transmettre via notre journal syndical ou tout autre moyen de communication.

Salutations,

Ginette Morin,
V.-p. catégorie 2

Virginie Lavoie,
V.-p. catégorie 3



SEMAINE SST

La semaine nationale SST fut un grand succès grâce à vous, chers membres. Comme à chaque année, vous avez contribué à la promotion de la SST dans vos milieux de travail. Nous vous remercions d'être venus nous visiter en grand nombre aux kiosques, d'avoir visionné la capsule web et nos articles SST afin de répondre à notre quiz. Ce quiz vous permettait de gagner l'un des prix offerts gracieusement par nos commanditaires : Les refuges d'Isabel et Erick ainsi qu'ADN performance. Nous remercions grandement leur générosité. Grâce à eux, il y a eu deux gagnantes!

Annie Plourde est la gagnante du certificat cadeau d'ADN performance d'une valeur de 120\$ sur le

traitement de son choix. [Vous pouvez consulter la page Internet de la clinique pour voir les soins et services offerts en cliquant ici](#). 50 de nos membres ont également remporté des coupons rabais de 20\$ offerts par la clinique aux nouveaux clients. Vous pouvez donc l'utiliser sur l'un des soins tel que vu sur leur site web.



Catherine Blackburn est la gagnante du certificat cadeau d'une valeur de 350\$ aux refuges d'Isabel et Erick. Elle pourra de son côté, bénéficier de deux nuitées pour un maximum de 4 personnes incluant le transport de bagages. Les refuges d'Isabel et Erick offrent une occasion de se reconnecter à la nature et à l'essentiel. Profitez de moments en famille ou en couple pour se ressourcer et profitez du calme du refuge loin du rythme effréné de la vie moderne! Pour en savoir plus, [visitez la page facebook des refuges d'Isabel et Erick en cliquant ici](#).



Vos équipes Santé Sécurité Défense et Prévention STT CISSS Lanaudière CSN





DU POSITIF DANS LE DOSSIER « WEEK-END PEM »



Le 7 novembre dernier, le syndicat rencontrait l'employeur dans le but de faire le point sur l'avancement des travaux menés dans le cadre d'un projet pilote ayant pour objectif de réduire le nombre de fins de semaine de travail pour le personnel œuvrant dans les différents services de l'hygiène salubrité du CISSS de Lanaudière que l'on nommera projet « week-end PEM » pour alléger le texte.

Rappelons que ces travaux ont officiellement débuté en septembre dernier et s'inscrivent dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre frappe particulièrement fort au niveau des services offerts par la direction des services techniques (DST). Dans l'espoir de favoriser l'attraction et la fidélisation du personnel dans ce secteur, le syndicat et l'employeur avaient fait le choix de travailler ensemble afin de revoir les canevas horaires des services de l'hygiène salubrité et d'évaluer la capacité du CISSS à fournir les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation du projet « week-end PEM ».

Durant les dernières semaines, nous avons mis sur pieds un comité de travail constitué de quatre représentants syndicaux, d'une chef de service, du coordonnateur hygiène-salubrité, d'une agente administrative responsable des horaires et d'une agente de gestion du personnel. Le mandat du comité était de revoir les canevas d'horaires de travail de l'ensemble des services de l'hygiène salubrité, de procéder à différentes simulations pour connaître le nombre potentiel de poste ou surcroits temps partiel à créer et de cibler les services avec lesquels nous pourrions débiter le projet pilote. La question du financement pour la mise en place de ce projet devait également être sérieusement considérée dans les analyses du comité de travail.

Bien que depuis le début, le syndicat est confiant de la faisabilité du projet « week-end PEM », nous comprenons qu'en cette période de restriction budgétaire imposée par la CAQ qui s'apparente de près à l'austérité libérale que nous avons subie il y a quelques années, l'employeur se voulait très prudent dans ce dossier. Il nous a bien fait comprendre que s'il allait de l'avant, ce serait à coût zéro. Nous avons donc travaillé fort pour trouver des solutions qui permettraient de respecter cette demande de la DST.

Je tiens à mentionner que lors de notre rencontre de jeudi dernier, nous avions à la table devant nous un employeur qui démontrait une réelle volonté à rendre ce projet possible. Nos échanges productifs nous ont d'ailleurs menés à prendre une première décision importante dans ce dossier :

l'employeur accepte de « tester » le projet avec deux premiers services, soit celui du HPLG et du CHDL qui se verront bientôt offrir un horaire de travail à une fin de semaine sur quatre. La date de début du projet a été déterminée, mais avant que nous puissions vous l'annoncer officiellement, la direction générale doit d'abord en être informée et donner son autorisation. Mais rassurez-vous, ce n'est qu'une technicalité.

Pour ce qui est des autres services de l'hygiène salubrité, ne perdez pas espoir. L'employeur souhaite d'abord faire une période d'essai avec les hôpitaux en raison de la quantité importante de personnel PEM qui y travaille. Le risque est ainsi moins grand pour lui que de débiter avec des plus petits services. Pour le moment, nous ne pouvons vous confirmer une date précise où pourraient débiter les nouvelles rotations de fin de semaine dans ces services, mais soyez assurés qu'une fois que le projet aura fait ses preuves dans les hôpitaux, nous ne tarderons pas à l'exporter à l'ensemble des autres services.

Évidemment, bien que cette annonce puisse générer une grande joie chez le personnel de l'entretien ménager, ne crions pas victoire tout de suite! En effet, cette période d'essai permettra à l'employeur d'évaluer s'il est réellement en mesure de maintenir ces rotations de week-end sur le long terme sans pour autant impacter la qualité du travail à effectuer ou dépasser le budget alloué à la DST. Je suis donc forcé de vous mettre en garde que malgré la grande confiance du syndicat face à ce projet, il existe une possibilité qu'il puisse prendre fin. Chose certaine, soyez assuré que l'on va mettre toute l'énergie nécessaire pour éviter ce scénario.

Je termine en soulignant l'énorme travail effectué par Josée Gariépy, Mélissa Lavergne et Marie-Ève Garand du comité agents de griefs CSN sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour. Votre président est très fier du travail que l'on a pu accomplir ensemble. Je salue également l'ouverture de l'employeur à travailler avec le syndicat pour améliorer les conditions de travail offertes à nos indispensables préposés à l'entretien ménager du CISSS de Lanaudière.

Solidairement,

Simon Deschênes,
Président STTCISSL-CSN

